



Liste des documents originaux à présenter pour une inscription à l'école

Ville d'Asnières-sur-Seine
Service Espace Asnières Familles

L'inscription à l'école* ne pourra être réalisée qu'avec l'ensemble des documents :

- Carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations à jour (DTP...)
- Original du livret de famille** à jour ou extrait d'acte de naissance avec filiation
- 2 justificatifs de domicile originaux, différents et récents** (moins de 3 mois) :
 - Premier document **obligatoire** :
 - Pour les locataires : - dernière quittance de loyer
OU pour les nouveaux arrivants : contrat de location signé (bail)
 - Pour les propriétaires : - titre de propriété ou dernier appel de fonds
OU pour les nouveaux arrivants : promesse de vente (mentionnant l'adresse postale du bien)
 - **Et second document obligatoire** :
 - Dernière facture EDF ou GDF à votre nom et adresse ou attestation d'assurance du logement ou dernière facture de téléphone fixe
OU pour les nouveaux arrivants propriétaires: accord de prêt validé par la banque avec l'adresse postale du bien
- En cas de séparation des parents : carte d'identité des deux parents, 2 justificatifs de domicile pour chaque parent, jugement de divorce ou à défaut tout document attestant la garde de l'enfant. En cas de garde alternée précisez quelle est l'adresse de référence pour l'enfant.
- Pour les personnes hébergées :
 - Attestation d'hébergement (disponible sur le site de la Ville, rubrique Famille Enfance Solidarités / Enfance Education (Document à télécharger)
Autres cas : attestation du gérant de l'hôtel et attestation de l'organisme de prise en charge ou attestation de logement de fonction avec l'adresse
 - 2 justificatifs de domicile au nom de l'hébergeant (voir plus haut pour les pièces acceptées)
 - **ET** photocopie d'une pièce d'identité de ou des hébergeant(s) et pièces d'identité originales des personnes hébergées
 - **ET deux documents officiels récents attestant de la domiciliation chez l'hébergeant (exemple : document de la CAF, impôts, document de la sécurité sociale, relevé bancaire...)**

Le service Espace Asnières Familles se réserve le droit de demander tout document supplémentaire.

NB : les inscriptions scolaires en cours d'année s'effectuent en temps réel (les familles peuvent venir une quinzaine de jours avant la rentrée de l'enfant à l'école).

Pour tous renseignements, contacter le service

espaceasnieresfamilles@mairieasnieres.fr ou 01 41 11 17 77

5-7 rue de l'Alma - 92600 Asnières-sur-Seine

Ouvert : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (fermeture les mardis matin)

Permanence le 1er mardi de chaque mois entre 17h et 19h (**hors période de vacances scolaires**)

*à partir des deux ans de l'enfant